

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT

Arrondissement de St-Malo

BUREAU D'EXPLOITATION MARITIME

Littoral du département d'Ille et Vilaine

SERVITUDE DE PASSAGE
APPROBATION DU TRACE MODIFIÉ

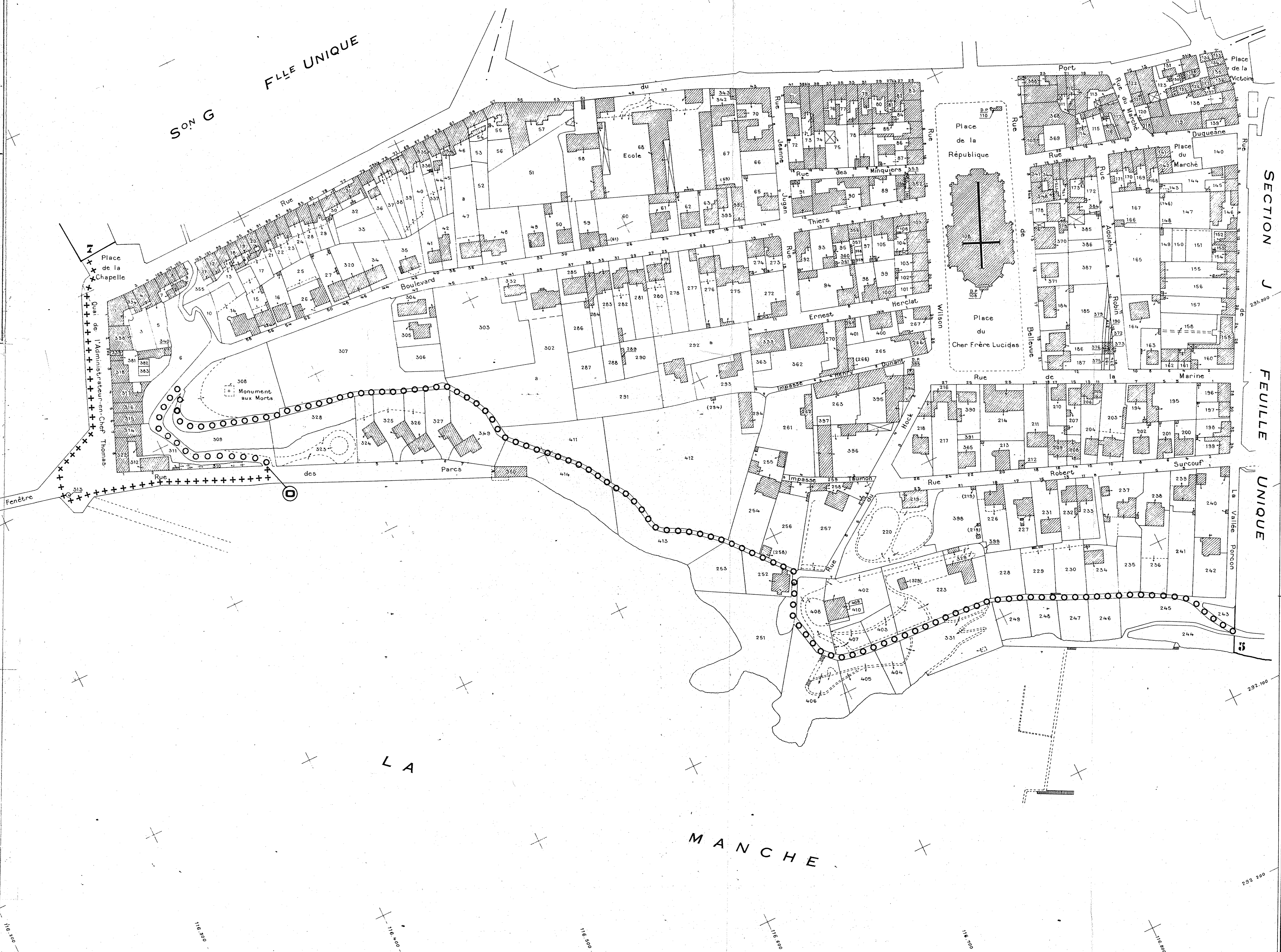
COMMUNE DE CANCALE

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date de ce jour.
RENNES, le 4 FÉV. 1982
Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Chef de Bureau,
M. LE CORVAISIER

PLAN PARCELLAIRE
ET TOPOGRAPHIQUE



N° de Classement	ASSISTANT TECHNIQUE	MODIFICATIONS	REFERENCE de la PIÈCE
123	J.M. SEVIN DESSINATEUR		C6
B. E. M. M. LOUTREL Chef de Section Principal des TPE Saint Malo le 20 JAN. 1982		ARRONDISSEMENT DE ST-MALO Y. GAUTHIER Ing. des Ponts et Chaussées Saint Malo le 1982	DIRECTION DÉPARTEMENTALE J.J. LEFEBVRE Ing. en Chef Ponts et Chaussées Rennes le



LEGENDE

- Servitude de droit
- Report de la servitude sur le domaine privé
- + + + Cheminement sur le domaine public maritime avec suspension concomitante de la servitude de droit
- o o o Continuité possible du cheminement